

District de la Vienne

Siège social :

1 rue François Prat
86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Mardi : Fermé* /13h30. 17h30
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

AGENDA de la SEMAINE

Vendredi 3 Novembre

Réunion secteur 3 à Vouneuil/Vienne à 19h
Ecole Arbitrage
Prépa. Ligue

Samedi 4 Novembre

Module Projet Educatif Sportif à 9h00
Examen candidat JA à 9h30

Samedi 4 et dimanche 5 Novembre

8^{ème} journée National 3
7^{ème} journée R1
5^{ème} journée R1-R2 Féminines
5^{ème} journée R2-R3-R4
5^{ème} journée D1-D2-D3-D4-D5-D6
5^{ème} journée Féminines à 11
1^{er} tour Challenge U11

Lundi 6 Novembre

Comité + Finances à 18h30
Commission Appel à 19h00

Mardi 7 Novembre

Commission Arbitrage à 18h30

Mercredi 8 Novembre

Commission Sportive à 14h00

Jeudi 9 Novembre

Commission Discipline à 17h30
Commission Jeunes à 17h30
CDDRFA à 19h

N° 358 . Vendredi 3 Novembre 2017

MESSAGE DU PRESIDENT DU DISTRICT

Appel au respect des valeurs du sport !

Le dimanche 29 octobre 2017, à la suite d'une violente agression d'un joueur par un membre de l'équipe adverse, un match a été arrêté. Nonobstant l'assistance immédiate de tous les joueurs et dirigeants avant sa prise en charge par les secours, la victime a été transportée, eu égard à la gravité de ses blessures, à l'hôpital de Limoges pour y recevoir tous les soins appropriés.

Au regard de cet incident majeur, la Commission de discipline a aussitôt été saisie. Elle sera appelée à prendre les décisions qui composent, conformément au barème disciplinaire, après avoir défini les responsabilités de chacun à l'issue de ses investigations.

Pour sa part le District, dans le cadre du plan d'action départemental de lutte contre la violence et les incivilités, a informé les services de l'Etat.

L'ensemble du District de la Vienne de Football tient, tout d'abord, à apporter tout son soutien au joueur blessé par cette agression, lui exprime sa compassion et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le Comité de direction condamne par ailleurs avec la plus grande fermeté tous les actes de violence commis à l'occasion des rencontres sportives qu'ils portent atteintes à l'intégrité physique ou à l'honneur des joueurs, dirigeants, arbitres ou du public. De tels agissements ne sont pas acceptables. La violence sous toutes ses formes n'a, en effet, pas sa place dans notre discipline. Rien ne peut expliquer, justifier ou excuser de tels comportements comme celui qui s'est produit ce dimanche 29 octobre.

Attachés aux valeurs sportives et du fair-play, le District de la Vienne de Football et son Président réaffirment leur mobilisation pour la mise en place d'actions auprès des Clubs visant à prévenir les actes de violence et leur détermination pour agir pour que seuls demeurent sur le terrain le plaisir de jouer et l'esprit de compétition dans le cadre d'un respect mutuel.

Sommaire

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 4
Avis aux éducateurs.....	p. 5
Commission Sportive.....	p. 6
Commission Ethique.....	p. 11
Informations diverses.....	p. 13

Retrouvez en complément
de ce journal,
le Journal Spécial
n° 358 bis du 03/11/17

« Assemblée Générale du
District du 9/6/17 à St
Georges les Baillargeaux »

Partenaire de la semaine

F. Cousin
SERVICE TRAITEUR



FAIRE DE VOS ÉVÉNEMENTS DES MOMENTS D'EXCEPTION



F. Cousin
SERVICE TRAITEUR
depuis
40 ans
Maison fondée en 1975

La passion du service et du goût depuis 40 ans

SUBLIMER ET METTRE EN SCÈNE DES PRODUITS DE QUALITÉ



DE L'ÎLE DE FRANCE À L'AQUITAINE, PLUS DE 500 000 CONVIVES COMBLÉS CHAQUE ANNÉE



Cousin Traiteur Poitiers

7 rue Marcellin Berthelot - Pôle République,
86000 POITIERS

info@cousin-traiteur.fr / Tel. 05 49 41 09 14

Cousin Traiteur La Rochelle

rue du 8 mai - ZAC de Beaulieu,
17138 PUILBOREAU

contact@cousintraiteur-lr.fr / Tel. 05 46 35 57 70

www.cousintraiteur.fr



AVIS AUX CLUBS

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE de la LFNA

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Financière de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine se déroulera le :

Samedi 11 novembre 2017 à 10h00
Espace 3000, Boulevard Oscar Planat È 16100 Cognac

Emargement des clubs de 8h00 à 9h45. Début des travaux à 10h00.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE et REMISES DES RECOMPENSES du District de la Vienne de Football

L'Assemblée Générale financière et les remises de récompenses du District de la Vienne de Football auront lieu le :

Vendredi 1^{er} Décembre 2017 à 19h00

(accueil des clubs à partir de 18h30)

Salle Charles Trénet à Chauvigny

Pensez à réserver votre soirée !

PLATEAUX U6-U9

Les plateaux U6-U7-U8-U9 sont disponibles sur le site du District, rubrique « Clubs » - « Plateaux U6-U9 »

Vous souhaitez informer les autres clubs de votre plateau, merci de nous transmettre par Zimbra le lieu, la date, l'heure de rendez-vous des équipes ainsi que la (ou les) personne(s) à contacter avec ses coordonnées et nous les publierons sur le site du District.

STAGES CANDIDATS ARBITRES

Stages Candidats Arbitres en internat :

- Planning et lieux de formation proposés (*) :
 - 10 au 12 Novembre à Tartas (40)
 - 24 au 26 Novembre à Limoges
 - **1 au 3 Décembre à Puymoyen (16)**
 - 1 au 3 Décembre à Marsac (24)
 - 15 au 17 Décembre au Haillan (33)
 - 4 et 6 Janvier au Haillan (33)
 - 12 au 14 Janvier à Marsac (24)
 - **26 au 28 Janvier à Puymoyen (16)**
 - 26 au 28 Janvier au Haillan (33)

() Inscription possible au lieu et date les plus adaptés à chaque candidat, indépendamment de son lieu de résidence effectif.*

Le coût de la formation est de 120 € pour les frais d'inscription et pédagogiques. Des coûts relatifs à l'hébergement et aux repas seront à rajouter en cas d'internat pour le stagiaire.

Pour s'inscrire : site du District, rubrique « Formations » - « Deviens arbitre ! ».



AVIS AUX ARBITRES

IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation. Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.

INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU WEEK END

Afin de joindre les responsables des désignations de semaine, à partir du vendredi 17h30 et jusqu'à 2 heures avant le coup d'envoi de votre désignation, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez dorénavant contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres de renvoyer des mails au District pour toute demande ou modification.

Planning prévisionnel 2017/2018

- Samedi 4/11/17 : Examen candidats JA
- Vendredi 17/11/2017 : Formation des arbitres débutants
- Samedi 25/11/2017 : Stage Arbitres Assistants
- Mardi 28/11/2017 : CDA plénière n°4
- Vendredi 01/12/2017 : Ecole d'arbitrage n° 3
- Samedi 02/12/2017 : Stage annuel CREPS
- Vendredi 15/12/2017 : Formation arbitres débutants
- Vendredi 02/02/2018 : Ecole d'arbitrage n°4
- Mardi 06/02/2018 : CDA plénière n°5
- Vendredi 16/02/2018 : Formation arbitres débutants
- Vendredi 02/03/2018 : Ecole d'arbitrage n°5
- Samedi 03/03/2018 : Stage arbitres D1
- Vendredi 16/03/2018 : Formation arbitres débutants
- Mardi 27/03/2018 : CDA plénière n°6
- Samedi 28/04/2018 : Examen théorique des arbitres de District.
- Samedi 12/05/2018 : Stage JA
- Dimanche 13/05/2018 : Examen théorique des candidats Ligue
- Vendredi 18/05/2018 : Assemblée générale de fin de saison (à confirmer)
- Début Juin : CDA . validation des classements.



AVIS AUX EDUCATEURS

FICHE D'ENCADREMENT TECHNIQUE 2017/2018

Comme chaque saison, il est demandé aux clubs de remplir la fiche d'encadrement 2017/2018. Cette fiche était à retourner au District de la Vienne **AVANT** le mercredi 1er Novembre 2017.

Certains clubs n'ont pas encore renvoyé leur fiche d'encadrement. Vous trouverez dans « Informations diverses », la liste des clubs qui ne l'ont pas transmises ce jour.

LABEL JEUNE F.F.F – saison 2017/2018

Pour la 3^{ème} saison consécutive, cette opération lancée par la Fédération via les Liges et les Districts est renouvelée. A ce titre, un document relatant les grands principes de ce dispositif et le processus pour vous lancer dans cet outil de auto-diagnostic est disponible sur le site du District de la Vienne (rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Technique »).

DEFIS SPORTIFS U10 à U15

Les documents sont disponibles sur le site du District rubrique « Documents » - « Documents Généraux » - « Technique ». **A renvoyer au District de la Vienne avant le Vendredi 12 Janvier 2018.**

IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation. Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.

CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES

saison 2017/2018

	C.F.F.1		C.F.F.2		C.F.F.3		C.F.F.4		MODULES COMPLEMENTAIRES		
	Module U9	Module U11	Module U15		Module Senior		Module Projet Associatif	Module Projet Educatif et Sportif	Module U7	Module GARDIEN de BUT (Découverte)	Module FUTSAL
	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	CERTIFICATION	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	CERTIFICATION	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	8H 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	8H 8h30-17h30
SESSIONS	LUNDI 28 et MARDI 29 AOUT 2017	MERCREDI 30 et JEUDI 31 AOUT 2017	MARDI 24 et MERCREDI 25 OCTOBRE 2017	MARDI 17 AVRIL 2018	VENDREDI 26 et SAMEDI 27 JANVIER 2018	MERCREDI 18 AVRIL 2018	VENDREDI 20 (8h30-17h30), SAMEDI 21 (8h30-12h30) et JEUDI 26 (18h-22h) OCTOBRE 2017	VENDREDI 3 et SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017	SAMEDI 21 OCTOBRE 2017	JEUDI 19 et VENDREDI 20 AVRIL 2018	SAMEDI 6 JANVIER 2018
	LUNDI 12 et MARDI 13 FEVRIER 2018	MERCREDI 14 et JEUDI 15 FEVRIER 2018							SAMEDI 17 MARS 2018		
Lieux	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	à définir	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	à définir	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	à définir	POITIERS siège du District de Football Vienne 1, rue François Prat - 86000	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86000	QUINCAY Complexe Sportif Socio Culturel 1, Place du Champ de Bataille - 86190

Sous réserve de modifications en cours de saison et de formations complémentaires selon des demandes particulières de clubs.

Toutes des INSCRIPTIONS se font sur le site internet du DISTRICT (rubrique "TECHNIQUE" - "INSCRIPTIONS")



**Absence de n° de licence en Championnat pour les arbitres bénévoles ou délégués
pour la journée des 28 et 29/10/17**

- Match n° 19653064 : Mazerolles/Lussac (2) . Blanzay (1) en Départemental 5 poule E
- Match n° 19653330 : Moncontour (2) . Mouterre Silly (1) en Départemental 6 poule A
- Match n° 19653460 : Coussay les Bois (2) . Senillé St Sauveur/Monthoirion (2) en Départemental 6 poule B
- Match n° 19653593 . : Orches (1) . Naintré (4) en Départemental 6 poule C
- Match n° 19653725 . : Pouillé Tercé/Fleuré (1) . Leignes sur Fontaine (4) en Départemental 6 poule D
- Match n° 19653853 . : Usson-Ldsle (3) . Vernon (1) en Départemental 6 poule E
- Match n° 19654117 . : Poitiers Gibauderie (2) . Latillé (2) en Départemental 6 poule G
- Match n° 19654117 . : Jazeneuil (1) . Croutelle (1) en Départemental 6 poule G
- Match n° 19654251 . : Croutelle (2) . Poitiers Beaulieu (1) en Départemental 6 poule H
- Match n° 19654252 . : Mignaloux Beauvoir (3) . Buxerolles (3) en Départemental 6 poule H
- Match n° 19654253 . : Smarves 1936 (2) . Savigny Levescault (2) en Départemental 6 poule H

DEPARTEMENTAL 1

Match n° 19616536 : Poitiers Asptt (1) È St Julien Ars (1) du 29/10/17

Courriel du club de Poitiers Asptt signalant la blessure au genou droit du joueur n° 9 de Poitiers Asptt (JUIN Samuel)
Saisie effectuée dans Foot2000.

DEPARTEMENTAL 2

Courriel du club de Sèvres Anxaumont

Le terrain Honneur du club est toujours indisponible.

Les rencontres des matchs « aller » de l'équipe 1 se dérouleront sur le terrain annexe.

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 19651736 : Fleuré (2) È Fontaine le Comte (2) en poule B du 15/10/17

Courriel du club de Fontaine le Comte.

Réponse de l'arbitre M. LEGHRIB Mehdi qui signale que tous les remplaçants des deux clubs ont participé à la rencontre.

Saisie effectuée dans Foot2000.

Dossier classé.

Match n° 19651742 : Poitiers Cep (1) È Vouneuil sous Biard (1) en poule B du 29/10/17.

Évocation :

Participation à ce match au sein de l'équipe de Vouneuil sous Biard (1) d'un joueur (licence n° 2547150300) en état de suspension.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Vouneuil sous Biard lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 15 novembre 2017, terme de rigueur.

Dossier en instance.

DEPARTEMENTAL 4

Courriel du club de Sèvres Anxaumont

Le terrain Honneur du club est toujours indisponible.

Les rencontres des matchs « aller » de l'équipe 2 se dérouleront sur le terrain annexe.



DEPARTEMENTAL 5

Match n° 19652806 : Bonneuil Matours/Archigny (2) È St Julien l'Ar (3) en poule C du 05/11/17

Courriel du club de Bonneuil Matours.

En raison d'actes de vandalisme sur les installations d'Archigny, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain de Bonneuil Matours à 15h.

Match n° 19652934 : Civaux (2) È Montmorillon (4) en poule D du 28/10/17

Courriel de l'arbitre M. FATIHO Ali.

La part des frais d'arbitrage de M. FATIHO Ali non réglée par le club de Montmorillon (30") sera débitée au club pour être créditée à l'intéressé.

Match n° 19653193 : Fontaine le Comte (3) È Vouillé (2) en poule F du 29/10/17

Courriel du club de Fontaine le Comte signalant la blessure au niveau des côtes du joueur de Fontaine le Comte (FORGET Anthony)

Saisie effectuée dans Foot2000.

DEPARTEMENTAL 6

Courriel du club de Sèvres Anxaumont

Le terrain Honneur du club est toujours indisponible.

Les rencontres des matchs « aller » de l'équipe 3 se dérouleront sur le terrain annexe à 13h15.

Demande du club de Oyré Dangé :

Concerne un changement de poule (de la A à la B)

L'équipe envisageant de déclarer forfait général si elle reste en poule A, la Commission ne peut qu'accepter son affectation dans la poule B à compter du dimanche 19/11/17 contre Châtelleraut Portugais (3) (à 13h15). Par contre, le **match n°19653336 : Mouterre Sully È Oyré Dangé (4) du 05/11/17** est maintenu.

Tous les résultats obtenus par cette équipe seront annulés après chaque journée.

Match n° 19653332 : Les Trois Moutiers (2) È St Gervais (1) en poule A du 04/11/17

Demande de report du match au 11/11/17 faite par le club de St Gervais et acceptée par le club des Trois Moutiers.

La Commission, constatant que les 2 équipes ne sont plus engagées en Coupe ou Challenge, que le terrain est disponible et que ces équipes évoluent en Départemental 6 accepte, à titre exceptionnel que la rencontre se déroule à une date postérieure à celle du calendrier.

Match n° 19653592 : Marigny St Léger (2) È Chabournay/Vendeuvre (3) en poule C du 29/10/17

2^{ème} forfait de l'équipe de Chabournay/Vendeuvre (3) (sans déplacement)

Amende de 18" au club de Chabournay.

Match n° 19653853 : Usson L'Isle (3) È Vernon (1) en poule E du 29/10/17

Match arrêté à la 60^{ème} minute.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Match n° 19653858 : Les Roches/Smarves (2) È Brion St Secondin (4) en poule E du 29/10/17

Courriel du club des Roches La Villedieu (28/10/17 à 18h20) annonçant le forfait de son équipe.

1^{er} forfait de l'équipe des Roches/Smarves (2) (sans déplacement de Brion St Secondin (4)).

Amende de 18" au club des Roches . La Villedieu.

Match n° 19653988 : Blanzay (2) È Pressac (2) en poule F du 29/10/17

Courriel du club de Pressac (28/10/17 à 19h31) annonçant le forfait de son équipe.

1^{er} forfait de l'équipe de Pressac (2) (sans déplacement).

Amende de 18" au club de Pressac.

Match n° 19654119 : Béruges (3) È Sanxay (1) en poule G du 29/10/17

Courriel du club de Béruges (29/10/17 à 08h36) annonçant le forfait de son équipe.

1^{er} forfait de l'équipe de Béruges (3) (sans déplacement de Sanxay (1)).

Amende de 18" au club de Béruges.



U10 / U13 FEMININES

Courriel de Chauray :

Pris note.

Dossier classé

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 20095402 : Payroux (2) È Usson L'Isle (3) du 21/10/17

Réclamation du club d'Usson L'Isle.

Réclamation sur la participation des joueurs de Payroux (2) ayant joué le dernier match en équipe supérieure, le règlement l'interdisant.

La Commission,

Reprend le dossier en instance, objet du PV n° 13 du 25/10/17

Jugeant en première instance,

Considérant, que cette réclamation a été communiquée au club de Payroux, lequel a formulé ses observations.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre disputée par l'équipe de Payroux (1) en Départemental 3 poule C du 14/10/17, qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à ladite rencontre de l'équipe supérieure précitée.

Par ces motifs dit que l'équipe de Payroux (2) n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires et confirme le résultat mentionné sur la feuille de match.

L'équipe de Payroux (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de réclamation (38°) seront débités au club d'Usson-L'Isle.

Dossier classé.

COUPE DU POITOU

Les équipes de :	Boismé Clessé (1)	Bressuire (2)
	Buxerolles/Poitiers Gibauderie (1)	Fontaine le Comte (1)
	Latillé (1)	Lusignan (1)
	Montmorillon/Fleuré/Vernon (1),	Pays Thénezéen (1)
	St Romans les Melle (1)	Ste Eanne

ne sont pas, à ce jour, **engagées** en Coupe du Poitou.

Le 1^{er} tour est fixé le 10 décembre 2017, les équipes, souhaitant y participer, devront s'inscrire par courriel sur la messagerie Zimbra avant le mercredi **15 novembre 2017**, dernier délai.

DIVERS

Courriel des clubs de Brion St Secondin et Jaunay clan :

Réponse faite par la messagerie Zimbra.

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres des 14 et 15/10/17

- Dossiers classés :

Départemental 4 :

Match n° 19652133 : Chasseneuil St Georges (2) È La Puye La Bussière (1) en poule B

Rapport FMI non reçu à ce jour.

Féminines à 11 :

Match n° 19919712 : Migné Auxances (1) È Mirebeau (1) en poule A

Rapport FMI non reçu à ce jour.



Rencontres des 28 et 29/10/17

- Dossier en instance :

Départemental 4 : Match n° 19652102 : Valdivienne (2) - Adriers (1) en poule D
Feuille de match et rapport FMI non parvenus.

- Dossiers classés :

Départemental 4 : Match n° 19652105 : Verrières (2) - ACG Foot Sud (2) en poule D
Rapport FMI reçu.

Départemental 5 : Match n° 19653061 : Brion St Secondin (3) È Chaunay (1) en poule E

Remarque : l'équipe de Chaunay (1) a bien transmis sa composition par le site web, par contre l'équipe de Brion St Secondin (3) n'a jamais récupéré les données sur la tablette.

Rapport FMI non parvenu.

Cette situation aurait fait l'objet d'un avertissement en dehors de la période de essai.

Match n° 19653064 : Mazerolles/Lussac (2) È Blanzay (1) en poule E

Remarque : les deux équipes ont bien transmis leur composition par contre l'équipe de Mazerolles/Lussac (2) n'a jamais récupéré les données sur la tablette.

Rapport FMI non parvenu.

- 1^{er} avertissement

Départemental 4 : Match n° 19652101 : Brion St Secondin (2) - Bouresse/Persac (1) en poule D

L'absence de l'arbitre officiel désigné ne peut et ne doit pas empêcher l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée.

Avertissement à Brion St Secondin.

Rapport FMI non parvenu.

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24"

Rencontres des 28 et 29/10/17.

Départemental 5 :

Match n° 19652534 : Cernay (2) . Coussay (1) en poule A (le 30/10/17 à 19h07)

Match n° 19652798 : Bonnes (1) . Bonneuil Mat/Archigny (2) en poule C (le 30/10/17 à 22h58)

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24" .

Rencontres des 28 et 29/10/17.

Match n° 19653462 Vellèches (1) . Ouzilly/Colombiers (2) en 6B

Match n° 19653594 Poitiers PTT (3) . Vouzailles (1) en 6C

Match n° 19654121 Boivre (3) . Poitiers Beaulieu (2) en 6G

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 80 €

Prochaine réunion : le mercredi 08 novembre 2017 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire de séance, Gérard MOUSSAC.



Commission de l'Éthique et de la Prévention

Réunion du Jeudi 19 octobre 2017
Procès-Verbal n°2

Présents : G Baraudon, MH Lagrange, D Cantet, D Colin, Y Vergnaud, D Artus.

Excusés : D Fraudeau, R Gallais, D Giraud, A Gouffé, JM Nicolas, JP Péguin, B Pétonnet

L'ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion du 13 septembre 2017.
- 2) Le point sur les diverses remises : Challenge de l'Éthique - Action Éthique et Convivialité.
- 3) Compte-rendu de la rencontre Vicq È Ozon du 1/10/2017.
- 4) Accueil de dirigeants du Football départemental lors de nos réunions.
- 5) Geste sportif le week-end du 16-17 septembre en coupe Gambardella (Moncutant- GJ 3 Vallées 86).
- 6) Questions diverses....

La Commission se réjouit de la présence de Stéphane Basq en cours de séance.

PREAMBULE (tour de table) :

* G Baraudon rapporte qu'à la réunion de secteur de Bonnes, 4 clubs ont été récompensés. Elle sera présente à Vouneuil sur Vienne (3/11/17) et à Lençloître (27/10/17), JP Péguin à Ligugé (30/10/17), D Cantet et R Gallais à Couhé, Y Vergnaud le 6 à Verrières et à Paizay le Sec.

* Remise de ballons à Valdivienne (1^{er} Challenge de l'Éthique, classement intermédiaire en D4) et Pressac (Action éthique et Convivialité) Yves Vergnaud représente la Commission.

* Label Senior et Label jeune : projet club institué autour des valeurs de l'Éthique

* Questionnement autour de la notion de l'Éducateur de football.

* Challenge de l'Éthique au féminin : il conviendrait d'appliquer le règlement des 5^e et 6^e Division en Vienne et en Deux-Sèvres.

* R Gallais et D Artus ont accepté de participer aux travaux de la Commission juridique du District animée par Philippe Guilbault.

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2017

Le précédent PV est adopté.

Le point sur les diverses remises : Challenge de l'Éthique - Action Éthique et Convivialité.

Le classement final fait apparaître les équipes suivantes.

Les récompenses seront remises dès qu'une date sera retenue avec les clubs suivants :

- 1^o division : Mignaloux Beauvoir, (D Artus, JM Nicolas, B Petonnet, A Gouffé). La date du dimanche 5 Nov est proposée par le club.

- 2^o division : Sillars (présence d'Y Vergnaud, R Gallais, D Cantet, S Basq, L Larbalette, du maire de Sillars et de nombreux joueurs et dirigeants) le 10 octobre (article de presse paru)

- 3^o division : Chabournay (D Cantet, MH Lagrange) - La date du dimanche 10 décembre après le match est proposée par le club.

- 4^o division : St Georges les Bx-Chasseneuil (JP Péguin, G Baraudon) en cours.

Dès que la date est arrêtée, il conviendra d'en informer le District afin de prévoir les récompenses (ballons).



Compte-rendu de la rencontre Vicq – Ozon du 01/10/2017

D Giraud, officie comme délégué. Sont présents G Baraudon, JM Nicolas, JL Olivier, D Colin, et d'autres dirigeants du District et des clubs.

De l'avis de chacun, le match s'est déroulé dans un climat apaisé, en absence de toute forme de provocation, les bancs de touche sont ainsi demeurés très respectueux. Les dirigeants de Vicq et Ozon, ont tous adopté une attitude positive, et pris leurs responsabilités, encouragés par les propos du maire de Vicq et l'intervention de D Colin de la Commission de l'Éthique et de la Prévention. Il s'en suivra un courriel du Président, S Basq, adressé aux clubs et aux arbitres pour les féliciter de leurs comportements.

Accueil de dirigeants du Football départemental lors de nos réunions.

Chaque membre de la Commission est invité à proposer le nom de personnes au sein de clubs qui ont été régulièrement pénalisés ou au contraire récompensés. Une prochaine invitation (dirigeants-éducateurs) de l'Entente Sportive de Beaumont Saint-Cyr est envisagée.

Geste sportif le week-end du 16-17 septembre en coupe Gambardella (Moncoutant- GJ 3 Vallées 86).

Il est envisagé, dès cette année sportive, de récompenser par un « coup de cœur / éthique » les joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants dont l'attitude mérite le respect de tout l'environnement du football départemental.

Questions diverses

Le Président S Basq sollicite la commission pour présenter le nom des personnes méritantes du football (médailles Jeunesse et Sport). Il se réjouit de participer à la réunion de la commission, et souhaite, au nom du District, que les finales de fin d'année sportive au stade P. Rebeilleau soient l'occasion d'une Fête du Football.

Comment dès lors attirer les enfants, le public en général, réaliser une animation festive, créer un véritable Village Partenaires ?

Chacun est amené à réfléchir également à l'élaboration d'un kakemono soulignant la dimension éthique du football (autour par exemple des valeurs du respect et de la solidarité) et à faire des propositions pour le 8 décembre.

Prochaine réunion : Jeudi 23 novembre 2017 à 18h au District de la Vienne.

Les Secrétaires : D Cantet et D Artus



INFORMATIONS DIVERSES

Fiches d'encadrement 2017/2018 à remettre au District de la Vienne de Football

ACG Foot Sud 86	Les Roches / Villedieu
Angles Sur Anglin	Lhonnaizé
Angliers	Lusignan
Antran	Lussac les Châteaux
Archigny	Magné
Availles Limouzine	Mazerolles
Bonnes	Millac
Bonneuil Matours	Mirebeau
Bouresse	Moncontour
Brux	Montamisé
Ceaux la Roche	Monthoiron
Cernay	Monts / Guesnes
Champagné St Hilaire	Naintré
Chasseneuil / St Georges Les Bx	Nalliers
Châtain	Nieuil L'Espoir
Châteuneuf Targé	Paizay le sec
Châtelleraut Ozon FC	Persac
Châtelleraut Portugais	Plaisance
Châtelleraut SO	Pleumartin
Civaux	Poitiers Baroc
Colombiers	Poitiers Beaulieu
Couhé	Poitiers Gibauderie
Coulombiers	Poitiers Portugais
Coussay	Poitiers PTT
G.J Foot Val Vert	Pouillé Tercé
G.J Val de Clouère	Pressac
G.J. Mable et Vienne	Sanxay
Haims	Saulgé
Usson l'Isle	Senillé / St Sauveur
Iteuil	Sillars
Jazeneuil	St Christophe
Jouhet Pindray	St Gervais les 3 Clochers
La Ferrière Airoux	St Pierre de Maillé
La Puye La Bussière	St Saviol
La Roche Posay	Thuré Besse
Lathus	Vellèches
Latillé	Vendelogne
Lavoux – Liniers	Vernon
Leignes Sur Fontaine	Vouneuil / Biard
Leigné sur Usseau	Vouneuil / Vienne
Les Ormes	Vouzailles